

TravelPass Annulation



Ce contrat Annulation assure les voyageurs pour l'annulation ou la modification de leur voyage à l'étranger

• NATURE DU SEJOUR	LOISIR & PROFESSIONNEL
• TERRITORIALITE	MONDE ENTIER
• DUREE MAXIMALE DU SEJOUR	90 JOURS
• LIMITE D'AGE DE L'ASSURE	85 ANS
• DOMICILE DE L'ASSURE	UNION EUROPEENNE

Vous devez annuler votre voyage à l'étranger ?

Pour pallier un imprévu majeur et ne pas perdre la totalité du prix de votre voyage, choisissez une assurance annulation au bon moment.

ECONOMISEZ DE L'ARGENT EN CAS DE VOYAGE A L'ETRANGER ANNULE !

Mondassur vous propose une assurance annulation adaptée à vos besoins avec un très bon rapport garanties-prix : **TRAVELPASS ANNULATION**

1. Garanties

ANNULATION*

REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ANNULATION EN CAS DE :

MALADIE DE L'ASSURE OU D'UN MEMBRE DE SA FAMILLE	8 000€ PAR PERSONNE
ACCIDENT DE L'ASSURE OU D'UN MEMBRE DE SA FAMILLE	
DECES DE L'ASSURE OU D'UN MEMBRE DE SA FAMILLE	
CONVOCATION POUR UNE GREFFE D'ORGANE	40 000€ PAR EVENEMENT
LICENCIEMENT ECONOMIQUE	
ANNULATION DES ACCOMPAGNANTS ASSURES RESTANT SEULS OU A DEUX A VOYAGER DU FAIT DE L'ANNULATION	

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MODIFICATION EN CAS DE :

MALADIE, ACCIDENT ET AUTRES RAISONS MENTIONNEES CI-DESSUS	300€
---	------

*délai de souscription : le jour même de la réservation (pour la billetterie) ou au plus tard dans les deux jours ouvrables suivant la réservation (pour les voyages, transports et hébergement)- Franchise de 30€/assuré

2. Tarif (selon le montant du séjour)

% MONTANT VOYAGE

3 %

Exemple : Prix de votre voyage = 2000€, Prix de l'assurance Annulation = 2000×3% = 60€

Devis Gratuit & Souscription en ligne - www.mondassur.com

+33 1 80 87 57 80 - contact@mondassur.com